

Innovations pharmaceutiques : Solidaris plaide pour la fin des monopoles

COMMUNIQUE SOLIDARIS – 9 JUIN 2015

Solidaris a pris connaissance avec grand intérêt les résultats de la nouvelle étude du Centre fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) concernant la réalisation de recherche clinique financée par les autorités belges. La Mutualité souscrit pleinement à leurs recommandations tout en plaidant pour un modèle de financement alternatif de l'innovation pharmaceutique



Actuellement, les essais cliniques réalisés à des fins commerciales ne répondent pas toujours aux questions importantes pour la société. Certains sujets d'études sont par exemple volontairement écartés par l'industrie pharmaceutique car ils ne représentent pas assez d'intérêts financiers pour ces derniers, comme les maladies rares.

C'est pourquoi Solidaris, en complément à l'étude du KCE déclarant qu'investir dans des programmes de recherche publics serait rentable et bénéfique pour le patient, propose de développer un nouveau modèle économique pour le développement de nouveaux médicaments et qui répondrait aux besoins de la société.

Fonds européen pour des primes à l'innovation

Solidaris plaide pour un nouveau modèle économique dissociant le coût de la Recherche et du Développement du prix des médicaments.

Dans ce système, le financement de la Recherche et Développement serait assuré via un Fonds européen pour des primes à l'innovation dans des domaines prioritaires en matière de santé publique déterminées par les états-membres. Une fois les recherches abouties, les résultats seraient rendus publics. La production et la commercialisation seraient donc possibles par plusieurs firmes pharmaceutiques. Plus de monopole de commercialisation comme dans le système de brevets qui débouche sur des prix exorbitants et peu transparents ! **Le prix final du médicament refléterait les coûts de production et de commercialisation supportés par les firmes.**

La contribution au Fonds par chaque pays serait proportionnelle à son PIB, permettant ainsi une solidarité entre tous les pays. Le prix très inférieur au prix actuel, puisqu'il ne comprendra plus le

coût de la recherche, permettra d'élargir l'accès aux médicaments innovants à tous les européens. Aujourd'hui, les pays les moins riches n'ont en effet pas du tout accès aux traitements innovants les plus chers.

Pour Jean-Pascal Labille, secrétaire général de Solidaris, « l'essentiel est de faire en sorte qu'il y ait une objectivation dans le choix des essais cliniques réalisés et qu'on ne paie que le coût réel de la recherche. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Nous demandons que l'intérêt économique ne passe plus avant celui de la santé des citoyens. ».

CONTACT PRESSE :

Claire Huysegoms, porte-parole de Solidaris, claire.huysegoms@solidaris.be, 0479616781